

Extension - modernisation du musée des Troupes de marine de Fréjus



Mission du Musée

L'instruction ministérielle du 13 octobre 2005 précise la mission générale des musées militaires de l'armée de terre:

"Regroupant les musées d'arme et de subdivision d'arme, les musées de l'armée de terre sont constitués par des collections permanentes liées à l'histoire militaire et composés de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public".

Dans ce cadre, le Musée des Troupes de Marine a pour mission permanente d'être:

- Un mémorial et un lieu de commémoration (avec l'urne contenant les reliques de l'ossuaire de Bazeilles) en hommage aux 400000 soldats des troupes de marine et coloniales morts pour la France.
- Un musée de l'Armée de Terre, voué à la culture d'arme et à la formation morale des jeunes.

Un centre d'activités culturelles et scientifiques (accueil des chercheurs par le CHETOM, conférences d'histoire, expositions temporaires, salons de peinture, exposition de photographies, travaux pratiques des enfants des écoles, formation aux traditions des jeunes engagés volontaires...).

Il présente cependant des spécificités liées à l'histoire:

- Adéquation à l'histoire locale, Fréjus, ville de garnison coloniale de 1915 à 1965 qui a conservé de nombreux édifices uniques: pagode bouddhique, mosquée soudanaise inscrite sur la liste complémentaire des Monuments Historiques.
- Adéquation à l'histoire régionale avec notamment des sites liés aux campagnes pour la libération de la France (combats menés par les troupes coloniales d'août 1944 à avril 1945), la nécropole d'Indochine sur la RN7 sortie Fréjus et les nécropoles de Boulouris et la Lègue.
- Rayonnement national et international du musée, qui est l'un des rares sites en France à traiter de l'histoire coloniale et qui maintient des liens forts avec l'Afrique et l'Extrême-orient.

Bien que les musées de l'Armée de Terre constituent un élément essentiel de la politique culturelle du Ministère de la Défense et de son rayonnement, force est de constater que dans le contexte budgétaire qui prévaut actuellement, le financement de l'agrandissement et la modernisation du Musée des Troupes de Marine qui s'inscrivait dans un programme qui a déjà permis la rénovation de plusieurs musées (musée des blindés, des parachutistes, des transmissions, du génie, de l'artillerie et de la légion étrangère), n'est plus aujourd'hui d'actualité.



L'opération vise à améliorer ou moderniser les capacités du musée dans les domaines suivants:

Pouvoir accueillir des groupes (gestion, communication, planification).

Augmenter les surfaces consacrées aux collections permanentes.

Pouvoir présenter toutes les époques de l'histoire des troupes de marine et notamment la période des opérations récentes, de 1962 à nos jours.

Augmenter les surfaces dédiées aux expositions temporaires.

Moderniser la présentation des collections (vitrines de

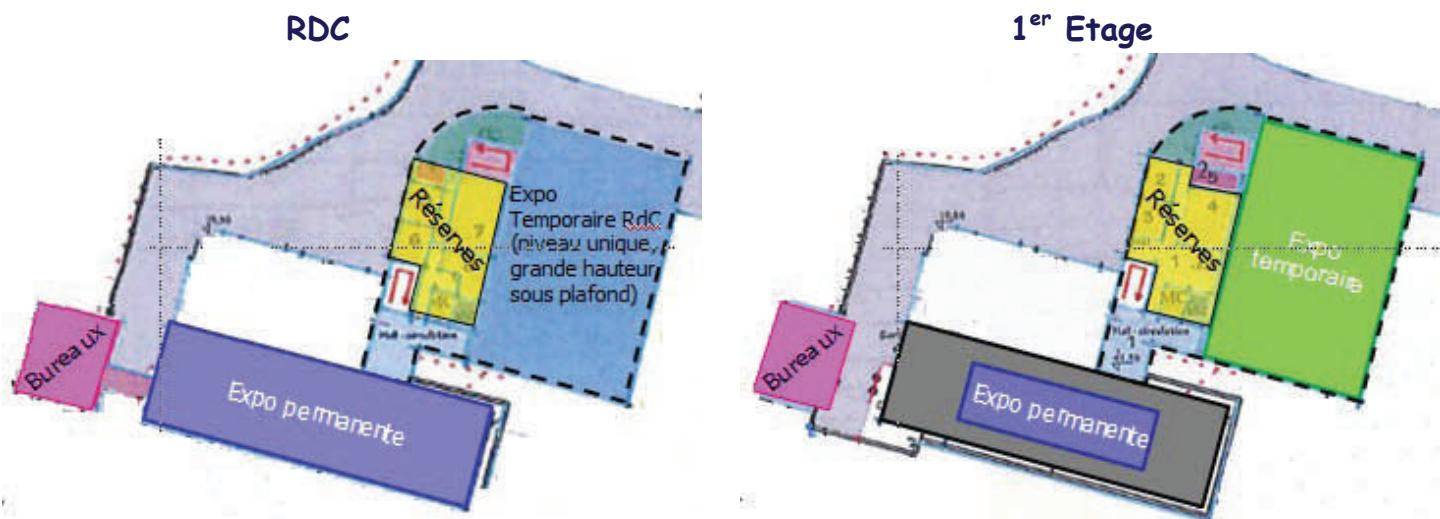
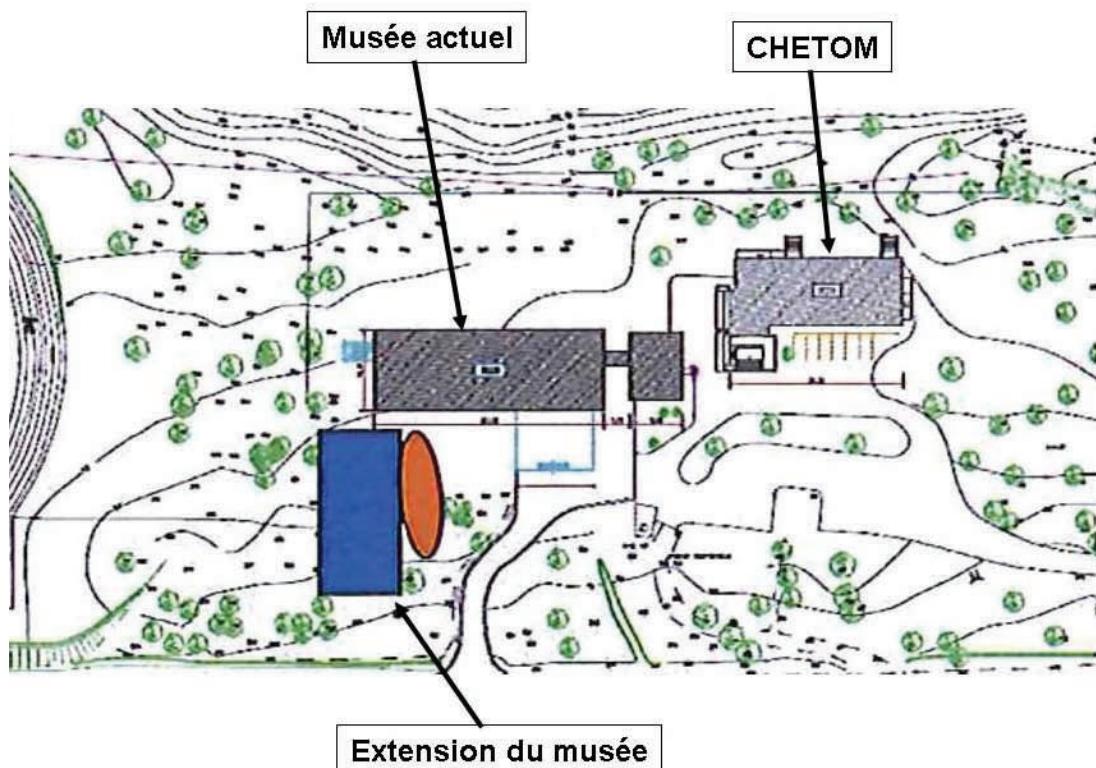
grandes dimensions, aides pédagogiques, bornes multimédia, vidéo).

Concevoir une grande réserve conforme aux normes de la conservation préventive, facile d'accès et disposant de moyens de manutention,

Disposer d'une salle de travaux pratiques mise à disposition des scolaires

Il ne s'agit pas de construire un musée nouveau accolé à un bâtiment ancien laissé en l'état, mais bien de repenser un musée complet avec une démarche globale

Extension & modernisation du Musée des Troupes de marine



Le projet : quatre partenaires indispensables à sa réalisation.

l'EM SOME, Etat-major spécialisé pour l'Outre-mer et l'étranger, conserve ses missions historiques de formation et d'expertise du milieu mais, depuis le 1^{er} juillet, se voit confier la mise en œuvre de la politique Terre de l'OME fixée par le chef d'état-major de l'armée de terre.

L'EM SOME est aussi la "maison mère" des Troupes de marine, chargée de veiller à la préservation de la cohérence, de la cohésion et de l'identité de l'Arme au sein de l'armée de Terre. Dans ce cadre, le général commandant l'EM SOME reçoit le titre de père de l'Arme.

Rattaché à l'EM SOME qui est son autorité de tutelle, le musée des Troupes de marine de Fréjus présente l'histoire de l'Arme sur 790 m² de surface d'exposition. Il accueille en 1996, sous la dénomination de centre d'histoire et d'études des troupes d'outre-mer (CHETOM), un dépôt d'archives délocalisé de l'ancien service historique de l'armée de Terre. Il accède au label "Musée de France" en 2006.

L'EM SOME conduit et suit l'avancement du processus infrastructure en lien avec le Service de la Défense.

La **FNAOM-ACTDM** comprend actuellement 87 amicales, soit 7 500 cotisants réguliers, et touche de l'ordre de 30 000 adhérents et sympathisants. Elle les rassemble et assure, au niveau le plus élevé de la hiérarchie militaire, le lien entre les anciens et l'active.

La fédération a plusieurs objectifs :

- **soutien à l'Arme** : défendre la place et le rôle de l'Arme au sein de l'armée de Terre ;
- **mémoire** : entretenir le souvenir des sacrifices consentis par tous ceux qui ont servi outre-mer et/ou combattu sous le signe de l'ancre d'or ;
- **solidarité** : obtenir le soutien de la "famille TDM" en faisant adhérer ses membres à la carte du marsouin/bigor qui procure les ressources nécessaires à ses actions, et notamment l'entraide. Celle-ci est destinée à venir en aide à tout membre de la famille des Troupes de marine (ancien ou jeune d'active) ;
- **rayonnement** : renforcer la renommée des Troupes de marine dans le cadre du lien armées – nation ;
- **lien avec l'outre-mer** : maintenir et développer l'amitié avec les populations d'outre-mer (DOM-COM et ex-colonies françaises) dont les ressortissants ont servi ou combattu dans les rangs de l'armée française ;
- **défense des intérêts du monde combattant** : en lien avec les autres fédérations nationales, défendre les droits matériels et moraux des anciens combattants français comme ceux des anciens tirailleurs sénégalais, somalis, comoriens, malgaches ou indochinois.

Le **CNT des TDM** créé en 1950, sous forme d'association de type loi de 1901, le comité national des traditions des Troupes de marine "Bazeilles" a pour missions d'entretenir le culte du souvenir des marsouins et bigors morts pour la France, d'exalter leurs hauts faits et de veiller au maintien des traditions de l'Arme.

C'est sous la responsabilité du comité national des traditions qu'est publiée la revue bimestrielle *L'Ancre d'Or-Bazeilles* (*L'AOB*), l'*Almanach du marsouin* ainsi que des ouvrages et productions sur l'histoire des Troupes de marine.

Le comité participe également à l'organisation du pèlerinage annuel à Bazeilles, dans les Ardennes. Il est responsable du musée de la Maison de la dernière cartouche, ainsi que de l'ossuaire militaire.

L'AAMTDM, Association des Amis du Musée des Troupes de Marine régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, a été créée en 1979 dans les buts d'apporter son concours à la conservation, au développement, à la mise en valeur et au rayonnement du patrimoine culturel et artistique constitué par l'ensemble des collections entreposées au musée des TDM à Fréjus, patrimoine qui témoigne de l'engagement et des vertus militaires dont ces troupes et leurs anciens ont fait preuve au service de la France et qui favorise ainsi l'enseignement de son histoire.

Une action permanente en soutien de l'autorité de tutelle.

Pour ce faire, l'association intervient en permanence ou ponctuellement comme suit :

- Achat de pièces de collection et de tout document susceptible d'enrichir le fond documentaire et les archives ;
- Réalisation de publications susceptibles d'améliorer l'intérêt pédagogique du musée ;
- Soutien des actions éducatives et d'enseignement de l'histoire ;
- Participation au rayonnement du musée (organisation de conférences, financement d'expositions, actions de promotion...)
- Financement d'actions visant à améliorer le fonctionnement, la présentation, la sécurité ou l'intérêt pédagogique du musée.

Une association forte de 8 000 membres (dont plus de 7 000 issus des adhérents à la carte "marsouin – bigor")

A l'image de l'Arme, l'association reste dynamique et attrayante. Les cotisations de ses 7 500 adhérents (~ 70 000 €), les ventes en boutique (~ 20 000 €), les dons (~ 10 000 €) et les subventions obtenues (~ 10 000 €) permettent de collecter un peu plus de 110 000 € chaque année.

En disposant d'une réserve de trésorerie de 350 000 €, l'association permet désormais d'entrevoir et soutenir le projet d'extension—modernisation tant attendu par la famille TDM et notamment ses partenaires, afin de présenter aux générations présentes et futures, notre histoire et nos valeurs.

Ce projet n'est pas seulement le nôtre ! Il est également celui de tous les amis des Troupes de Marine.



Je soutiens, j'aide le musée des Troupes de marine, je souscris...

Manifestez votre volonté d'action et de soutien au programme d'extension - modernisation du musée des Troupes de marine et apportez un soutien financier :

Par carte bancaire, en vous rendant sur le site internet de la Fédération nationale des Troupes de marine (FNAOM – ACTDM)

<http://www.troupesdemarine-ancredor.org> (rubrique : Extension—modernisation du musée des TDM)
Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

Ou en complétant ce coupon-réponse et en nous le retournant à l'adresse :

FNAOM—ACTDM - Caserne Guynemer
2 rue Charles Axel Guillaumot - CS 30078
92508 RUEIL- MALMAISON Cedex

Nom : Prénom :

Raison sociale : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel : @.....

Je souhaite apporter un soutien financier de :

10 € 20 € 50 € 100 € 200 € 500 € 1000 € 10 000 €

Merci de joindre un chèque établi à l'ordre de TDM EXTENSION MUSEE FREJUS .

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

Date : Signature :

La FNAOM-ACTDM étant déclarée d'utilité publique, l'habilitation à recevoir des dons ouvrant droit à avantage fiscal lui est accordée.

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.